



Bilan d'activité 2024 et orientations 2025 SMAVLOT47

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

Pôle Grand Cycle de l'Eau

Près d'1 million d'euros en fonctionnement et investissement sur le territoire sur l'année 2024, subventionnés à hauteur de 62%.

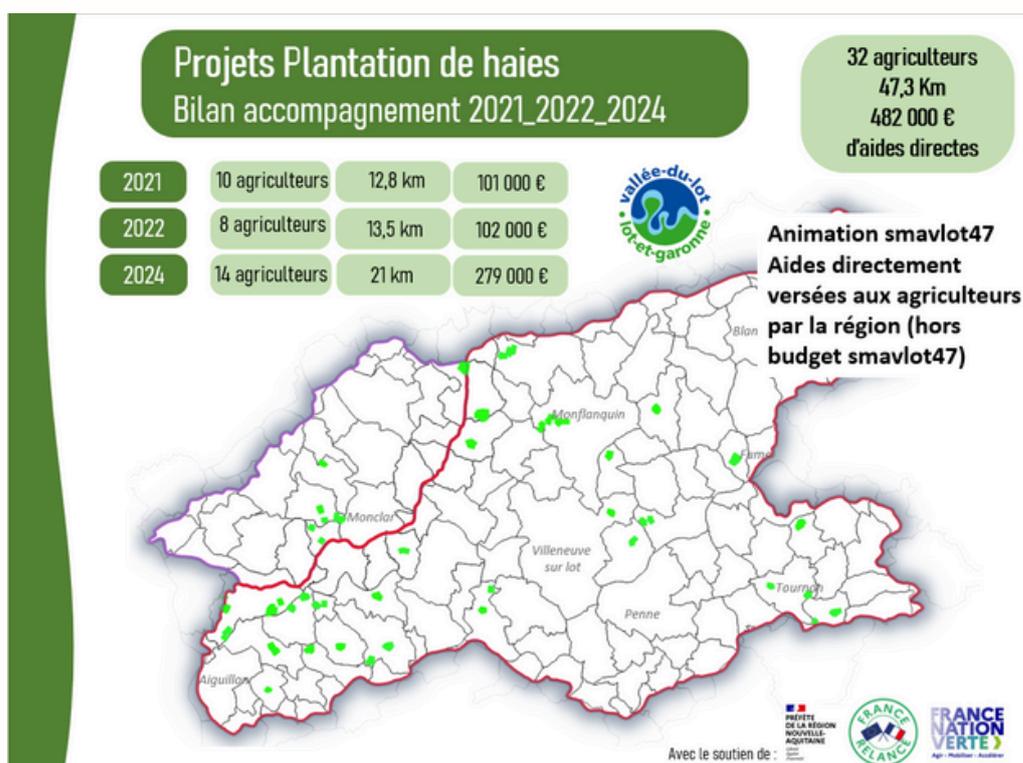
Sur la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques), près de 500 000€ de travaux rivières et affluents et 10 000€ d'analyses d'eau.

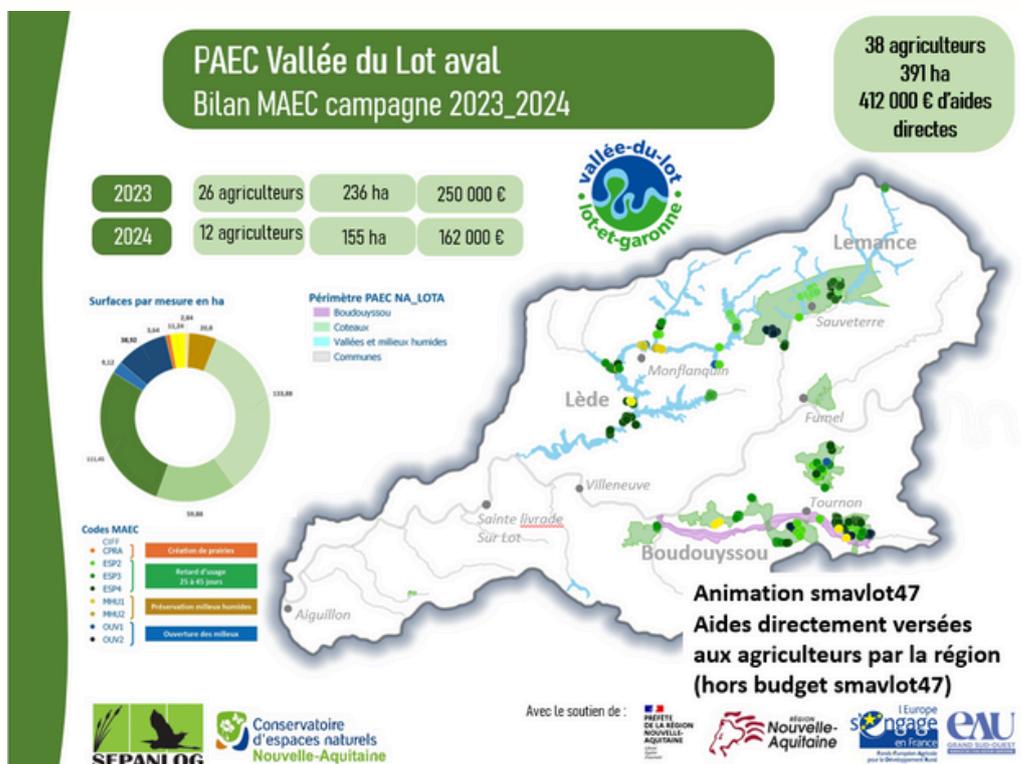
Dans le détail : 90 000€ sur la Lède, 105 000€ sur la Lémance, 128 000€ sur le Lot, 150 000€ sur les petits affluents et l'assistance technique sur le Tolzac. Les travaux ont concerné majoritairement l'abattage sélectif, le retrait d'embâcles, la recharge sédimentaire, la suppression d'ouvrages sans usage et des plantations.

Sur la compétence PI (Prévention Inondations), 30 000€ d'études des zones d'expansion des crues.

En complément de ces 2 compétences spécifiques, 424 800€ concernent le fonctionnement de la structure, 17 000€ en cotisations et communication diverses.

En 2024 l'équipe du pôle GCE a également permis de faire bénéficier à 14 agriculteurs de 279 000€ d'aides directes pour 21km de linéaires, via l'Appel à Projet Plantation de Haies (soit 482 000€ à 32 agriculteurs depuis 2021).





Via l'animation du PAEC Vallée du Lot Aval, ce sont 38 agriculteurs qui ont également bénéficié de 412 000€ d'aides directes pour 391 ha pour de la création de prairies, préservation de zones humides, ouverture de milieux ou compensation de retard d'usages.

Pôle Développement Territorial

Les dépenses du pôle développement territorial concernent essentiellement du **fonctionnement** et notamment de l'**ingénierie mise à disposition** des 132 communes et 5 EPCI de la Vallée du Lot et Bastides, soit 269 410€ subventionnés à hauteur de 60%.

Dans le cadre de contractualisations de dispositifs de subventions (Région, État, Europe) des aides directes ont pu être attribuées en 2024 :

Fonds Européens 21-27 : 1,7 M€ (*enveloppe totale 3,8M€*) – projets publics et privés

Action Collective de Proximité : 53 250€ (*enveloppe totale 468 000€*) – projets privés

COT 23-27 : 225 000 € sur 4 ans (*à destination de 4 EPCI du territoire*) – projets publics

Contrat Développement et Transition : 190 000€ pour 3 projets (*26 projets soutenus depuis 2023*) – projets publics et privés

Focus sur une action territoriale menée par les technicien du pôle Dév. Territorial : le programme **“Mon Incroyable Territoire”** aura permis au travers 5 évènements, d'accompagner 56 porteurs de projets en mettant à leur disposition des experts et coachs pour accélérer la création ou le développement de leur activité sur le territoire. A ce jour près de 50% sont en activité.



Pôle Administration générale

68 000€ en administration et services généraux – non subventionnés

Conclusion

1.3M€ pour l'année 2024, subventionnés à 58% et des cotisations perçues pour 625 000€.

ORIENTATIONS 2025

Pôle Grand Cycle de l'Eau

Près de **2 millions d'euros** en fonctionnement et investissement sur le territoire seront portés au budget 2025, subventionnés à hauteur de **72%**.

Les 2 postes principaux de dépenses prévues sont le **fonctionnement et les travaux rivières** (120 000€ sur la Lède, 80 000€ sur la Lémance, 210 000€ sur les petits affluents et 220 000€ sur le Lot).

Nouveaux projets : station de suivi du débit Lot et affluents, travaux d'hydraulique douce, avant-projets zones d'expansion de crues et cales de mise à l'eau.

Pôle Développement Territorial

373 600€ seront proposés au budget 2025 pour l'ingénierie et les actions territoriales, subventionnés à minima à **59%**.

Continuité des dispositifs de subvention (ACP – *subventions destinées aux artisans commerçants* – Fonds européens 21-27, COT et Contrat de Dév. et Transition), nouveau programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat et réédition du Guide du Routard Vallée du Lot, coopération interterritoriale autour des enjeux de la mobilité cyclable.

Pôle Administration générale

Budget stable à 69 000€ subventionnés aux alentours des 15%.

Conclusion

Un budget de **2,4M€** est prévu pour 2025 avec des subventions attendues à **69%**, et des cotisations venant couvrir à près de **790 000€**.

Un budget équilibré est en croissance grâce à une bonne gestion, la mobilisation de subventions et une trésorerie maîtrisée.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

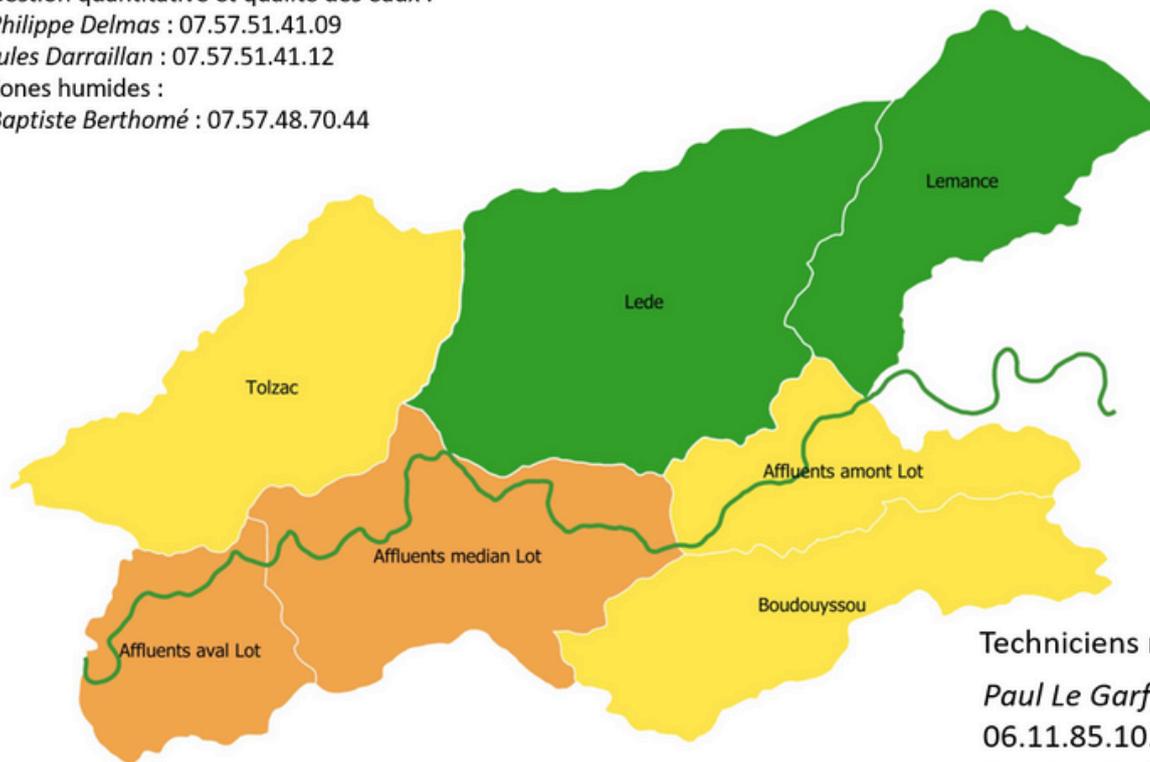
Gestion quantitative et qualité des eaux :

Philippe Delmas : 07.57.51.41.09

Jules Darraillan : 07.57.51.41.12

Zones humides :

Baptiste Berthomé : 07.57.48.70.44



Techniciens référents :

Paul Le Garf :

06.11.85.10.28

Damien Crabanat :

07.57.51.41.07

Baptiste Berthomé :

07.57.48.70.44

Secrétariat du pôle GEMAPI : Nadia Demmaz 05.53.88.39.30

Direction du pôle GEMAPI : Avril Cantin 06.79.32.35.40

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

